

ADDENDUM AUX CONDITIONS ET TARIFS DES OPÉRATIONS ET SERVICES BANCAIRES AUX PARTICULIERS AU 01/01/2020

La rubrique **Placements Financiers de la partie 7 Epargne et Produits Financiers** est entièrement modifiée comme suit :

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS p32

Outre les frais et tarifs mentionnés ci-dessous, le CLIENT est redevable de façon générale de tous frais, honoraires, impôts et taxes occasionnés par l'ouverture, le fonctionnement, la clôture du compte ou par la souscription d'un produit ou service.

> PLACEMENTS FINANCIERS ⁽¹⁾

OUVERTURE / CLÔTURE ET FRAIS DE TENUE DE GESTION

- Ouverture d'un Compte-Titres Ordinaires (CTO) (hors PEA ou PEA PME)..... **Gratuit**
- Ouverture/clôture d'un Plan Epargne en Actions (PEA) ou
Plan Epargne en Actions dédié aux PME (PEA PME) **Gratuit**
- Frais de gestion CTO et PEA/PEA PME (hors droit de garde) **Gratuit**
- Frais de gestion PEA/PEA PME (contenant uniquement des parts sociales)..... **Gratuit**
- Frais de tenue et de gestion de compte-titres inactif
(Compte inactif au sens de l'article L312.19 du code monétaire et financier) **Droits de garde⁽²⁾**
- Clôture d'un compte d'épargne ou Compte-Titres Ordinaires (CTO)
(hors PEA ou PEA PME) **38,00 €**
- Opposition sur titres et bons..... **29,35 €**

TRANSFERT

- Transfert vers un autre établissement du réseau Caisse d'Epargne **Gratuit**
- Transfert PEA/PEA-PME vers une autre banque **dans la limite d'un plafond de 122,00 €**
 - Titres cotés..... **15,00 € /ligne**
 - Titres non cotés..... **50,00 € /ligne**
- Transfert Compte-Titres Ordinaire vers une autre banque..... **122,00 €**

(1) Pour une information complète et détaillée sur les coûts et frais relatifs aux produits et services financiers, il convient pour le Client de se reporter aux informations précontractuelles et/ou aux documents réglementaires propres à ce type d'opération, service, instrument financier ou service auxiliaire que l'établissement fournit au Client. Le Client peut recevoir sur demande de sa part des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre. La Caisse d'Epargne propose des produits ou des services en qualité de prestataire non-indépendant, à partir d'une analyse d'une gamme issue du catalogue de produits et services des entités du groupe BPCE. À ce titre, la Caisse d'Epargne peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

(2) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif. Définition des Droits de garde : cf. page 2. Modalités de calcul et de prélèvement des Droits de garde : cf. «A SAVOIR», page 3.

COMPTE-TITRES ORDINAIRES (CTO)

À SAVOIR

La facturation des ordres de Bourse dépend principalement de la Place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et du mode de transmission choisi.

Frais de transaction

- Ordre de Bourse Euronext (Paris, Bruxelles, Amsterdam), au comptant

	Par Internet	Par téléphone Direct Ecureuil - téléconseiller	En agence
Ordre exécuté			
- Commission proportionnelle au montant de la transaction	0,50 %	1,45 %	1,45 %
- Commission fixe par transaction	Gratuit	Gratuit	Gratuit
- Minimum de perception	7,80 €	17,20 €	17,20 €
Ordre non exécuté	Gratuit	6,50 €	6,50 €
Ordre annulé	Gratuit	10,50 €	10,50 €

- Opérations sur valeurs étrangères **Nous consulter**

Ordre exécuté avec Service Règlement Différé (SRD)

- Conditions en vigueur dans le cadre de l'offre spécifique « Compte Bourse Actif » **Nous consulter**

Opérations sur Organisme Commun de Placement (OPC)

Souscriptions

- Souscription OPC réseau Caisse d'Épargne **Nous consulter**
- Souscription OPC autres établissements **31,50 € + frais d'émetteur**
- Négociation hors marchés **Nous consulter**

Cessions ou rachats

- Rachat OPC réseau Caisse d'Épargne hors fonds à formule **Gratuit**
- Rachat avant échéance de fonds à formule **Nous consulter**
- Rachat avant échéance de FCP garanti ou à promesse **Nous consulter**

- Opérations sur autres instruments financiers **Nous consulter**

Droits de garde / Frais de tenue de compte

DÉFINITION : Les Droits de Garde / Frais de tenue de compte correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue de votre compte-titres (paiements des dividendes, suivi des opérations sur titres...).

	Commission ⁽¹⁾ proportionnelle ⁽²⁾ appliquée sur la valorisation du portefeuille		Commission ⁽¹⁾ fixe par ligne du portefeuille (en supplément de la commission ⁽¹⁾ proportionnelle ⁽²⁾)		Maximum de perception
	Taux	Minimum de perception	Autres valeurs	Valeurs déposées à l'étranger	
Portefeuille mixte composé de valeurs Groupe et/ou d'autres valeurs	0,22 %	37,30 € /an	4,80 € /an	12,00 € /an	310,00 €

Portefeuille composé uniquement de valeurs Groupe Jeunes (-26 ans) - 50 % **28,00 €/an**

(1) Les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20% au 01/01/2020).

(2) Commission proportionnelle au montant du portefeuille valorisé au 31/12 de chaque année, calculé par tranche, en fonction du barème indiqué.

PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS (PEA) ET PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS DÉDIÉ AUX PME (PEA PME)

Frais de transaction (achat ou vente)

	Opérations réalisées par voie dématérialisée	Par téléphone Direct Ecureuil - téléconseiller	En agence
Actions ou Parts de SARL	0,50 % du montant de la transaction	1,20 % du montant de la transaction	1,20 % du montant de la transaction
Organismes Commun de Placement (OPC) réseau Caisse d'Épargne	Nous consulter		
OPC autres établissements	Nous consulter		

■ Opérations sur valeurs étrangères **Nous consulter**

DROITS DE GARDE / FRAIS DE TENUE DE COMPTE

Titres hors Groupe

- Commission⁽¹⁾ proportionnelle⁽²⁾ **0,22 %**
 - Minimum de perception **37,30 €/an**
 (Au-dessous de ce montant, application des plafonds indiqués dans le tableau ci-dessous)
- Commission⁽¹⁾ fixe par ligne (en supplément de la commission⁽¹⁾ proportionnelle⁽²⁾) **4,80 €/an**
- Maximum de perception **310,00 €/an**

Titres du Groupe Jeunes (-26 ans) - 50 % **28,00 €/an**

Les frais prélevés sur une année au titre de PEA ou de PEA-PME ne pourront dépasser les plafonds indiqués ci-dessous :

	Titres cotés	Titres non cotés
Frais variables	0,40 % de la valeur des titres détenus ou de la valeur de rachat du contrat	
Frais fixes par ligne de titre détenus	5,00 €	

À SAVOIR

Les **Droits de Garde/Frais de tenue de compte** sont prélevés en début d'année civile et calculés sur le nombre de lignes et les encours détenus de l'année précédente arrétée au 31/12. **Il n'y a pas de Droits de Garde/Frais de tenue de compte sur les valeurs Groupe.**

AUTRES OPÉRATIONS

- Édition et envoi de l'Imprimé fiscal unique **Gratuit**
- Duplicata et envoi de l'Imprimé fiscal unique **24,00 €**
- Délivrance d'attestation fiscale pour récupération d'impôts (valeurs étrangères) **75,00 €**
- Relevé ponctuel de portefeuille **Nous consulter**
- Titres non cotés
 - Dépôt ou Inscription constitution du dossier **120,00 €**
 - Actes de gestion (opérations sur titre, détachement, dividendes, etc.) **24,80 €**
- Transformation en nominatif administré **16,80 €**
- Inscription en nominatif pour transfert vers le dépositaire **118,00 €**
- Frais de gestion fiscalité étrangère des non-résidents **25,00 €**

AUTRES SERVICES

- Bourse Esprit Ecureuil
 - Service Abonnement **Gratuit**
 - Service « Prise de bénéfices » **10,00 €/an**
 - Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil⁽¹⁾ **7,00 €/an**
 - Cotisation forfaitaire annuelle **12,00 €/an**
- Gestion sous mandat **Nous consulter**

(1) Les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20% au 01/01/2020).

(2) Commission proportionnelle au montant du portefeuille valorisé au 31/12 de chaque année, calculé par tranche, en fonction du barème indiqué.